



Monsieur Didier GUILLAUME  
**Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Hôtel de Villeroy  
78 rue de Varenne  
75349 Paris SP 07

Paris, le 22 octobre 2019

Monsieur le Ministre,

Au nom de nos organisations, nous vous remercions d'avoir organisé ce jour une réunion avec la filière viticole. Toutefois, nous n'y participerons pas.

La gravité de la situation économique de notre filière et l'absence de réponse constructive de l'administration illustrée par le récent communiqué de presse sur la réaction à la taxe américaine et au paiement de l'OCM, ont motivé cette décision.

Les sujets en cours nécessitent une capacité d'arbitrage interministériel au plus haut niveau de l'Etat.

La transition écologique nécessite des arbitrages avec le Ministère de l'Environnement.

Le refus du Ministère de la Santé de mettre en œuvre la demande du Président de la République de la co-construction d'un plan de prévention nécessite des décisions au niveau de celui-ci.

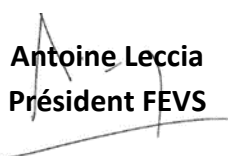
Les premiers effets de la mise en œuvre de la Loi EGALIM et de son inadaptation à notre filière imposent des arbitrages avec le Ministère de l'Economie et des Finances.


Il en est de même pour mettre un terme à la situation dans laquelle l'attribution de subventions illicites à AIRBUS affecte directement nos entreprises et notre filière.

Le niveau de décisions qu'imposent ces problématiques rend nécessaire une réunion avec le Président de la République auquel nous adressons une demande à cette fin.

Nous vous remercions d'être notre interprète auprès de lui.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

  
**Antoine Leccia**  
**Président FEVS**

  
**Bernard FARGES**  
**Président CNAOC**

  
**Gérard BANCILLON**  
**Président VIN IGP**

  
**Jean-Marie BARILLERE**  
**Président CNIV**

  
**Michel CHA POUTIER**  
**Président UMVIN**